



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par l'Association de l'intervention pour les mères et la Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

« Promotion de la paix et de la prospérité des femmes »

La Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et Social de l'Organisation des Nations Unies, se félicite du thème prioritaire de la soixante et unième session de la Commission de la condition de la femme : l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution. Comme le déclare le préambule du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : « Nous devons être déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective [...] Ils visent aussi à réaliser les droits de l'homme pour tous, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Intégrés et indissociables, ils concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. »

Pour atteindre le cinquième objectif de développement durable, « Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité », il est nécessaire d'autonomiser les femmes et de les encourager à participer au leadership local, national et international. Certains estiment que parce que les femmes peuplent la moitié de la planète, elles devraient avoir une représentation égale dans chaque parlement, congrès et conseil exécutif. La Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale soutient que les femmes sont d'une importance vitale pour le leadership à tous les niveaux parce que la position de la femme au sein de la famille humaine mondiale est unique, comme en témoigne le rôle de la mère au sein du foyer. En outre, les femmes complètent les hommes et, ensemble, ils s'émulent mutuellement pour réaliser leur pleine capacité. La nature, le point-de-vue et les préoccupations féminins sont absents du leadership, ce qui entrave depuis toujours le développement et la gouvernance. Nous devons saisir cette occasion unique de préciser le modèle et de confirmer la valeur de la contribution des femmes, qui est essentielle dans un monde équitable et harmonieux.

La Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale et un grand nombre d'autres organisations non gouvernementales locales dans le monde œuvrent en faveur « des connaissances, des outils et du soutien nécessaires pour instaurer la paix dans nos foyer, nos communautés, nos nations et à travers le monde ». Cet appui novateur au potentiel des femmes à influencer et à avoir un impact est essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De nombreuses organisations locales agissent dans le domaine des droits des femmes et des enfants, de la garde de ces derniers, de l'enseignement technique, de l'alphabétisation, de la microfinance, de la santé, de la nutrition, de l'art, de l'éducation et de la culture. En dotant les femmes des qualifications nécessaires, ces efforts leur permettent de s'intégrer et de participer aux solutions préconisées par l'Organisation des Nations Unies pour l'élaboration des politiques, l'éducation des citoyens du monde et de la bonne gouvernance.

L'objectif 4 « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » est indispensable dans la

mesure où tous les pays aspirent à avoir des bases économiques solides. Un fondement économique est possible à travers une approche multidimensionnelle couvrant l'éducation des citoyens du monde, l'amélioration de l'alphabétisation, l'éducation formelle et le renforcement direct de l'esprit d'entreprise de la population, ce qui contribue à la croissance économique. Afin de faire de la croissance économique une réalité, tous les individus, hommes et femmes, doivent pouvoir accéder à une voie concrète qui y est propice.

Lorsque la population est éduquée, un nombre incalculable de possibilités s'ouvrent à elle, qui permettent aux sociétés d'être productives, de partager la prospérité et d'améliorer le plus grand bien de tous. Les enfants qui sont élevés, apprennent et grandissent l'esprit empli de savoir, de sagesse et de compétences, tant formels qu'informels, sont mieux à même de devenir de bons citoyens du monde qui pourront contribuer à l'économie et au bien-être de leur famille, des communautés, des nations et du monde lorsqu'ils seront adultes.

Comme nous l'avons vu avec les efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ou le Programme pour une culture de la paix, la réussite dépend de la participation de la société civile. La vision pour 2030 ne peut être réalisée qu'à travers une vision claire et des mesures pratiques qui donnent de l'espoir et autonomisent les femmes dans les villages les plus reculés. Les moyens d'exploiter les ressources cachées et des solutions inattendues au sein des communautés se dégageront lorsqu'il existera un véritable partenariat entre les gouvernements, la société civile et les entités publiques et privées.

De nombreuses organisations non gouvernementales ont des besoins dans des situations culturelles et économiques diverses et s'emploient à y répondre à travers des programmes d'éducation académiques, techniques et civiques. Ce n'est qu'à travers cet engagement local que les besoins réels peuvent être révélés et que l'on peut y répondre. Beaucoup de temps, d'énergie et de ressources ont été perdues en ne parvenant pas à coordonner, communiquer et apprécier le travail accompli au niveau local. Une société civile profondément validée est une force puissante.

En 1994, des bénévoles de la Fédération des femmes pour la paix dans le monde du Japon se sont installés dans différents pays du monde et, avec l'aide des habitantes locales, ont fini par comprendre les besoins de la communauté et des populations autochtones. Ensemble, ils ont mis en place des services et des projets couronnés de succès en matière d'éducation, de soins de santé, de renforcement des compétences, d'appui aux mères et de nutrition, qui sont encore en place aujourd'hui.

Pour atteindre l'objectif 16 – « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » –, d'ici à 2030, il faudra accorder la priorité à la famille. Les concepts nécessaires à l'édification d'un monde de paix durable sont enseignés au sein de la famille. Ces enseignements sont notamment les suivants : collaborer à la réalisation d'objectifs communs, soutenir et respecter les aînés et les dirigeants, favoriser le souci de son prochain, aider les groupes les plus vulnérables, régler les différends par le pardon et la réconciliation, affirmer la dignité de chacun et s'apprécier profondément.

Traditionnellement, la famille est un lieu sacré, berceau de l'avenir. Pour réaliser les idéaux d'interdépendance, de prospérité mutuelle et de valeurs universellement partagées, la famille doit être considérée avec le plus profond

respect. La vision et les valeurs qui sont intégrées dans les documents fondateurs de l'Organisation des Nations Unies sont avant tout inculquées au sein même du foyer.

La participation des femmes est essentielle pour atteindre et maintenir les objectifs de développement durable. Aucun objectif ne peut être atteint sans la participation des femmes. Lorsque le caractère unique de la contribution des femmes à la famille, sur le lieu de travail et au sein de la société sera reconnu – et que les femmes elles-mêmes assumeront la responsabilité de comprendre et de cultiver cette contribution –, notre monde aura atteint un stade clef vers la paix durable et la prospérité.
